

Voie mère : à l'issue de la concertation, SNCF réseau marche sur des œufs

SNCF réseau a publié son compte rendu de la concertation menée en mai dernier avec les élus et habitants concernés par les travaux de la voie mère. Et le ton est très diplomate...



On entend les inquiétudes et on ne néglige aucune piste. Ainsi pourrait-on résumer le message de SNCF réseau à l'issue de la concertation menée auprès des riverains de la voie mère tout au long du mois de mai dernier.

DE L'UTILITÉ D'UNE CONCERTATION

Premier constat: les réunions publiques, souvent vues comme simples cautions démocratiques pour valider les choix des experts, ont une vraie utilité. A commencer par celle d'avoir signalé les nuisances sonores et visuelles que subissaient les riverains du technicentre des Fontinettes. Plus largement, SNCF réseau constate que la question des nuisances, qu'il s'agisse de bruit ou de vibrations, est de très loin la première préoccupation des riverains.

PARCE QUE ÇA ENRICHIT NOTRE PROJET !

Alors dans son compte rendu, SNCF réseau multiplie les préventions à l'égard des habitants des rues Hoche et Cambronne (pour le technicentre), Duguay Trouin (pour l'éclairage et le bruit de la voie mère), Mollien et Descartes (pour les passages à niveau).

SNCF réseau a aussi bien entendu les doutes émis par certains habitants sur la fiabilité de leurs études d'impact sonore. Il y avait en effet un gouffre entre le ressenti de certains riverains et les chiffres mesurés par SNCF réseau. Dans son compte rendu, la SNCF estime que ses relevés montrent « que l'ambiance sonore actuelle est modérée », ajoutant prudemment « au sens de la réglementation » .

Et d'expliquer que si les riverains ne partagent pas ce sentiment, c'est parce que la réglementation se base sur une moyenne des nuisances sonores sur une plage horaire, et « non le bruit perçu au passage d'un train » . Ceci explique cela... En tout cas, un constat va mettre tout le monde d'accord : avec l'augmentation prévue du trafic, les nuisances vont dépasser les seuils réglementaires, ce qui implique la mise en place d'un certain nombre de protections acoustiques. Parmi celles-ci, ce sont les murs anti-bruit qui ont les faveurs de SNCF réseau, qui explique qu'il s'agit de la solution la plus efficace. Il faudra naturellement l'accord des riverains immédiats de la voie mère. Ceux-ci seront d'ailleurs libres de refuser, auquel cas SNCF réseau se propose d'installer des « protections de façade ». Mais elle ne cache pas que ce genre d'exceptions n'est pas souhaitable, car l'efficacité des murs anti-bruit dépend surtout de leur continuité...

LE TRAFIC OU LES TRAVAUX

SNCF réseau se garde bien de dire que le trafic ferroviaire sera interrompu pendant la durée des travaux. A ce stade, elle se contente de signaler que les riverains et l'Adeca souhaiteraient éviter la « double peine » et aimeraient que les trains cessent de circuler le temps que la voie mère soit rénovée. Mais SNCF réseau cite aussi le point de vue de l'entreprise exploitant la voie mère, qui demande à ce que le trafic soit maintenu « *pour éviter un manque à gagner.* »

LE TECHNICENTRE ET LA VIE DE QUARTIER

SNCF réseau assure dans son compte rendu que la possibilité de faire passer des trains au milieu du faisceau du technicentre est bien à l'étude. Pourtant, en réunion publique, les responsables interrogés avaient d'emblée exclu cette possibilité pour des motifs techniques...

LE TRAJET ALTERNATIF VIA UMICORE À L'ÉTUDE

SNCF réseau l'admet sans fard: le trajet alternatif proposé notamment par Claude Demassieux a été « *plébiscité par l'auditoire* » en réunion publique. Ce trajet dévie légèrement de celui prévu par SNCF réseau, en faisant passer les trains par le site d'Umicore, ce qui permettrait d'éviter la rue Duguay-Trouin et d'épargner ses habitants. SNCF réseau réédite son engagement pris en réunion publique d'étudier la faisabilité de cette alternative. Ce qui a déjà une conséquence: le report de la mise en place des ateliers de concertation prévus par SNCF réseau. En effet, ces ateliers devaient démarrer début juillet, en rassemblant tous les habitants directement concernés par les travaux. Dans l'attente de savoir si ceux de la rue Duguay Trouin seront finalement concernés, SNCF réseau renonce à démarrer ses ateliers cette année, le temps que le tracé définitif soit acté.

LE CONTOURNEMENT PAR L'EST ? HORS SUJET !

Seul point où SNCF réseau campe sur ses positions: le contournement par l'est n'est pas un sujet. Ou pour être plus précis, il n'en est pas question dans le cadre de la présente étude. SNCF réseau renvoie la balle à l'État et à la Région qui seuls sont habilités à se prononcer sur le sujet. Cette alternative doit néanmoins être étudiée par les trois acteurs le 14 octobre prochain. D'ici là, c'est considéré comme hors sujet...